

Changeons de point de vue sur l'eau !

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION NATIONALE
VERS LES ÉLUS LOCAUX, ACTEURS DES TERRITOIRES

3^e volet :
Les zones humides :
entre terre et eau,
des espaces stratégiques

Fin 2009, la France s'est dotée d'une stratégie ambitieuse pour la reconquête d'un bon état des eaux de nos rivières, lacs, nappes et littoral. Cette stratégie décrite dans les Sdage, les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, s'inscrit dans une démarche européenne déclinée en France au travers du **Grenelle de l'environnement**.

Les acteurs de l'eau partagent cette ambition, au premier rang desquels **les collectivités locales et leurs élus** compte tenu de leurs responsabilités en matière de services d'eau potable et d'assainissement, de gestion du territoire, d'urbanisme, de gestion des inondations.

Avec à leurs côtés leurs partenaires naturels, **les agences de l'eau, l'Onema et les services de l'Etat**. Cette stratégie pour l'eau comprend des actions bien connues et traditionnelles, comme la lutte contre toutes les pollutions, qu'elles soient d'origine domestique, industrielle ou agricole, l'alimentation en eau potable, la solidarité urbain-rural. Mais d'autres mesures sont nouvelles et plus complexes à mettre en oeuvre en raison de la multiplicité des acteurs concernés, de la diffusion des polluants, de la difficulté de conciliation des usages, de l'émergence de pressions nouvelles.

C'est pourquoi un changement de point de vue est aujourd'hui nécessaire, pour une approche plus globale et plus durable de la gestion de l'eau.

- C'est le cas de la protection et de la **restauration des aires de captages d'eau potable** qui a fait l'objet du premier volet de la campagne **Changeons de point de vue sur l'eau !** pendant l'automne 2010.

- C'est aussi le cas de la **restauration des rivières et de la continuité écologique** qui constituait la thématique du 2^e volet de la campagne pendant le printemps 2011.

- Le troisième volet lancé le 1^{er} septembre 2011 aborde la protection des **zones humides, pour lesquelles ce changement de point de vue est essentiel après des décennies d'aménagements destructeurs de ces milieux.**

Les agences de l'eau et l'Onema accompagnent les collectivités dans ce changement, porteur d'activités économiques nouvelles et d'attractivité pour les territoires.

Sur le terrain, des collectivités locales et leurs élus, maires, présidents de syndicats... l'ont bien compris. Ils mettent en place **des actions remarquables pour la reconquête de l'eau et des milieux aquatiques**. La campagne **Changeons de point de vue sur l'eau !** donne un coup de projecteur sur certaines de ces actions.

